



DYNAMIC FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 30/11/2020

Données clés

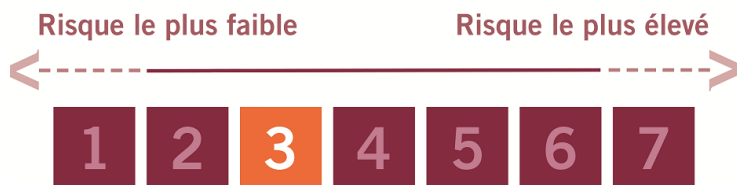
Date de constitution	01/07/1998
ISIN	BE0389007379
Devise de référence	Euro
Valeur unitaire	2,28
Catégorie	Fonds mixte
Volatilité	9,4

C'est sur le fonds sous-jacent qu'a été calculée la volatilité indiquée, sur une période de 5 ans ou depuis le lancement du fonds sous-jacent.

Données clés du fonds sous-jacent

Nom du fonds	DPAM HORIZON B Active Strategy B
Date de constitution	02/11/2011
Gestionnaire	Degroef Petercam Asset Management S.A.
Région d'investissement	Global
Structure juridique	SICAV
Notation Morningstar	★★★★

Indicateur de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS, en fonction des fluctuations de valeur enregistrées au cours des cinq dernières années (ou en fonction des données du fonds sous-jacent si le fonds existe depuis moins de cinq ans).

Autres risques qui ne sont pas suffisamment représentés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Le risque de change provient du fait que les placements du fonds sous-jacent peuvent être exécutés tant en euros qu'en devises étrangères.
- La valeur des placements en obligations réalisés par le fonds (sous-jacent) peut connaître des variations inverses aux variations des taux d'intérêt.

Vous trouverez un récapitulatif complet des risques dans le prospectus du fonds sous-jacent.

Politique de placement

L'objectif du fonds sous-jacent (ci-après : « le compartiment ») est de d'offrir aux investisseurs par le biais d'une gestion active du portefeuille, une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'actions (OPCVM et/ou autres OPC) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (OPCVM et/ou autres OPC).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net). Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 80% de ses actifs nets.

Un contrôle est effectué pour s'assurer que les titres dans lequel le compartiment investit, ne soient pas émis par une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions et munitions et blindages à l'uranium appauvri.

Rendements en % par année civile

YTD	2019	2018	2017	2016	2015
4,65	19,48	-11,02	7,77	6,49	5,01

Rendements en %

YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
4,65	6,26	4,06	5,08	5,65

VNI depuis la constitution



Les performances chiffrées de rendement et le graphique de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds de placement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



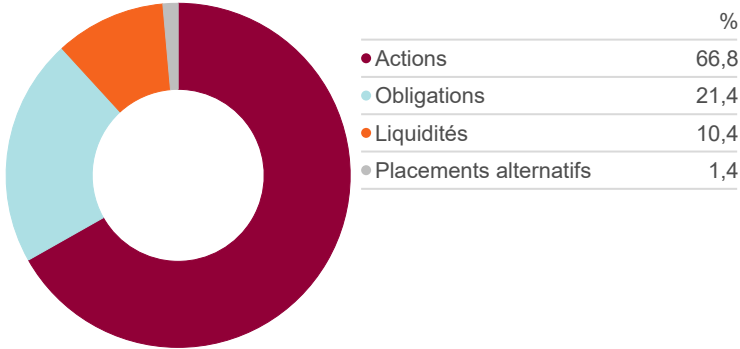
DYNAMIC FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 30/11/2020

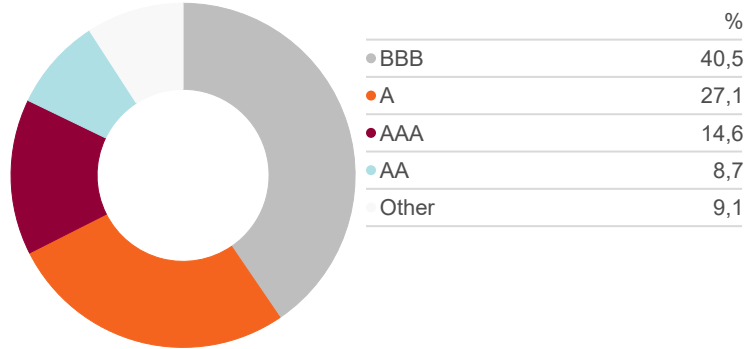
Composition du fonds

Ce fonds investit dans un ou plusieurs OPC sous-jacents. L'allocation d'actifs de ces OPC est présentée pour chaque catégorie d'actifs.

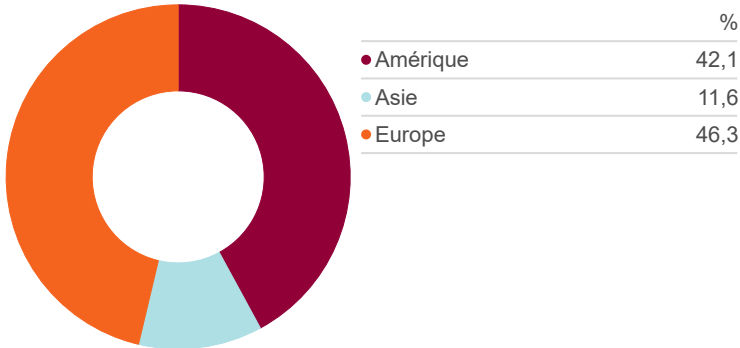
Allocation d'actifs



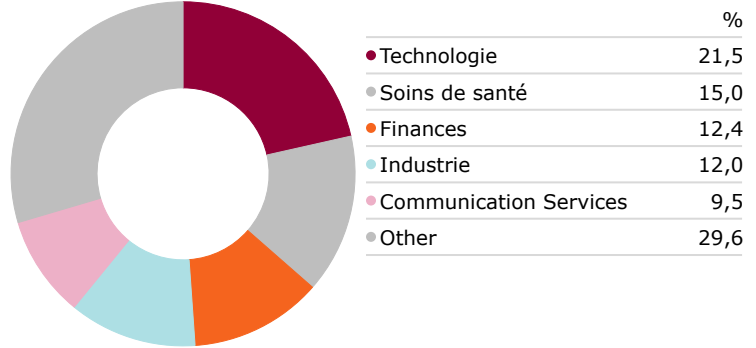
Notation de crédit des obligations



Répartition géographique des actions



Répartition sectorielle des actions



Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium.

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser :

- en premier lieu : au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ;
- en deuxième instance, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.

Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.

Glossaire

OPC : les organismes de placements collectifs, en abrégé OPC, comprennent : les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), les fonds communs de placement et les sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

Volatilité : la notion de volatilité désigne l'ampleur des variations du cours du fonds de placement. Une volatilité élevée signifie que la probabilité que le cours du fonds de placement augmente ou baisse sensiblement pendant une période relativement courte est plutôt élevée. La volatilité est déterminée au moyen de l'écart-type.

Morningstar calcule l'écart-type à l'aide des returns mensuels des cinq dernières années, ou depuis le lancement du fonds. L'écart-type est déterminé en appliquant la formule standard de calcul de l'écart-type ramenée à une période d'un an. Dans ce cas, cette formule mesure la répartition des rendements par rapport au rendement moyen. Si le rendement moyen est de 5% et l'écart-type de 10%, le rendement se situera entre -15% et 25% (plus et moins deux écarts-types) dans 95% des cas.

Rendement YTD : le rendement YTD (= year-to-date) correspond au rendement du fonds depuis le début de l'année en cours.